

CONCOURS INTERNE D'ADJOINT D'ANIMATION TERRITORIAL DE 1^{ère} CLASSE

SESSION 2009

QUESTIONNAIRE A CHOIX MULTIPLES PORTANT SUR DES QUESTIONS RELATIVES NOTAMMENT A L'ACCUEIL, LA COMPREHENSION DU PUBLIC, LA PROTECTION ET LES DROITS DE L'ENFANT

Durée : 45 mn

Coefficient : 3

SUJET

(8 pages - 50 questions)

- Chaque question comporte une ou plusieurs réponses exactes.
- Répondez uniquement en **noircissant au stylo bleu ou noir (bille, plume ou feutre), sur la grille de réponse jointe à la copie**, la ou les réponses exactes à chaque question. Les réponses portées sur le sujet lui-même ne sont en aucun cas prises en compte.
- Chaque question vaut 1 point qui n'est attribué que si la ou les réponses exactes sont noircies, et celles-ci seulement.
- Une ou des réponses exactes non noircies, de même que des réponses inexactes noircies, valent 0 point.

EXEMPLE :

Question 5

Les épreuves écrites du concours externe d'adjoint d'animation (session 2009) se déroulent :

A- à la Maison des examens d'Arcueil

B- au CIG à PANTIN

C- le mercredi 25 mars 2007

D - le vendredi 3 avril 2009

E- le mardi 24 mars 2009

Votre réponse :

	A	B	C	D	E
Q5					

Pour répondre à chaque question, utilisez la première ligne.

Si vous souhaitez rectifier votre réponse à cette question, utilisez la deuxième ligne.

Dans ce cas, seule cette deuxième ligne sera prise en compte.

Exemple :

La réponse prise en compte pour la question 5 est B, E.

Question 1

La déclaration d'ouverture d'un accueil de loisirs est obligatoire à partir :

- A - du premier mineur accueilli
- B - de 7 mineurs accueillis
- C - de 12 mineurs accueillis
- D - de 20 mineurs accueillis

Question 2

Une structure périscolaire qui accueille des mineurs de moins de six ans doit respecter un taux d'encadrement d'au moins :

- A - un adulte pour 5 mineurs
- B - un adulte pour 8 mineurs
- C - un adulte pour 10 mineurs
- D - un adulte pour 12 mineurs

Question 3

Depuis le 31 juillet 2008, dans les accueils de loisirs organisés pour un effectif d'au plus 50 mineurs, le directeur :

- A - peut être inclus dans l'effectif d'encadrement
- B - ne peut être inclus dans l'effectif d'encadrement que s'il possède plus de deux ans d'expérience
- C - ne peut pas être inclus dans l'effectif d'encadrement
- D - compte pour deux dans l'effectif d'encadrement

Question 4

Lors d'un atelier cuisine, une personne âgée s'ébouillante la main :

- A - vous éventez la main
- B - vous faites couler de l'eau tiède sur la main
- C - vous faites couler de l'eau froide sur la main pendant plusieurs minutes (10 à 25 minutes)
- D - vous soufflez délicatement sur la main à plusieurs reprises

Question 5

Lors d'une activité de baignade en piscine, le taux d'encadrement pour des mineurs de six ans et plus est de :

- A - 1 animateur pour 6 mineurs
- B - 1 animateur pour 8 mineurs
- C - 1 animateur pour 10 mineurs
- D - 1 animateur pour 12 mineurs

Question 6

La part des animateurs non qualifiés règlementairement admise au sein d'une équipe d'animation est au maximum de :

- A - 20 %
- B - 30 %
- C - 50 %
- D - 75 %

Question 7

Pour l'encadrement d'une activité escalade, un animateur diplômé BAFA suffit :

- A - pour un circuit en montagne
- B - pour un circuit sur des blocs balisés de moins de trois mètres de haut
- C - pour un circuit de plusieurs longueurs en falaises
- D - dans tous les cas

Question 8

Des activités en autonomie avec hébergement peuvent être organisées :

- A - pour les enfants à partir de 8 ans
- B - pour les adolescents uniquement
- C - après préparation avec les mineurs et après information des parents
- D - pour une durée illimitée durant un séjour
- E - pour 3 ou 4 nuits au maximum

Question 9

La formation au BAFA s'effectue dans un délai de 30 mois maximum entre le début du stage théorique et la fin du stage d'approfondissement. Le délai maximum entre le stage théorique et le stage pratique est de :

- A - 6 mois
- B - 15 mois
- C - 18 mois
- D - il n'existe aucun délai spécifique

Question 10

Le 112 est :

- A - un numéro d'appel unique des urgences sur le territoire européen
- B - le numéro du SAMU
- C - un numéro commun au SAMU et aux pompiers
- D - le numéro des renseignements téléphoniques

Question 11

Ville vie vacances (VVV) est un dispositif intégré :

- A - qui contribue au départ en vacances des familles démunies
- B - qui permet à des jeunes de découvrir des pays étrangers
- C - qui contribue aux politiques d'insertion sociale des jeunes et de lutte contre l'exclusion

Question 12

Dans le cas de blessures volontaires à l'encontre d'un enfant, l'animateur fautif :

- A - engage sa responsabilité civile
- B - engage sa responsabilité pénale
- C - sera interdit d'exercer par le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports

Question 13

Selon Jean PIAGET (1896 - 1980), le développement mental de l'enfant s'élabore par la succession de quatre grandes périodes. Parmi elles, la période des opérations concrètes se situe :

- A - de la naissance à 2 ans
- B - de 2 ans à 6-7 ans
- C - de 7 ans à 11-12 ans
- D - de 11-12 ans à 16 ans

Question 14

D'après les travaux de Sigmund FREUD (1856 - 1939), en matière de développement psychoaffectif, l'entrée de l'enfant dans le stade phallique intervient entre :

- A - 0 et 3 ans
- B - 3 et 6 ans
- C - 6 et 12 ans
- D - après 12 ans

Question 15

Le sigle « APA » signifie :

- A - « allocation personnalisée à l'autonomie »
- B - « allocation perte d'autonomie »
- C - « activités pour personnes âgées »
- D - « assurances pour l'autonomie »

Question 16

Lequel (lesquels) de ce(s) personnage(s) n'est (ne sont) pas un (des) pédagogue(s) ?

- A - Ovide Decroly
- B - Maria Montessori
- C - Célestin Freinet
- D - Jules Ferry

Question 17

Quelles sont les deux premières causes de mortalité chez les jeunes ?

- A - le suicide
- B - le SIDA
- C - les accidents de la route
- D - l'alcoolisme
- E - la violence

Question 18

L'ostéoporose est une maladie :

- A - contagieuse
- B - qui concerne le cerveau
- C - qui concerne le foie
- D - qui concerne les os
- E - qui peut provoquer une fracture

Question 19

Le plan Alzheimer 2008-2012 :

- A - est un projet pédagogique national dédié aux personnes âgées
- B - concerne une maladie neurodégénérative
- C - porte le nom d'un célèbre chimiste suisse

Question 20

Parmi ces jeux, lesquels sont considérés comme dangereux ?

- A - le jeu de la cannette
- B - le happy slapping
- C - poule, renard, vipère
- D - le bouc émissaire

Question 21

Le projet pédagogique d'un accueil de loisirs comporte des objectifs précis, décline les moyens mis en œuvre et détermine des critères d'évaluation. Ce document est rédigé par :

- A - l' élu chargé de l'Enfance seul
- B - l' élu chargé de l'Enfance et le responsable de structure
- C - l' élu chargé de l'Enfance, le responsable de la structure et les animateurs
- D - le responsable de la structure et les animateurs
- E - le responsable de la structure seul

Question 22

D'après l'Agence nationale de lutte contre l'illettrisme (ANLCI), la part de la population adulte âgée de 18 à 65 ans ayant été scolarisée en France et en situation d'illettrisme serait de :

- A - 3 %
- B - 9 %
- C - environ 15 %
- D - plus de 30 %

Question 23

Que signifie le sigle INPES ?

- A - Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé
- B - Institut National Pour l'Education et le Sport
- C - Institut National Populaire d'Education par le Sport

Question 24

Quels sont les objectifs du Programme Européen Jeunesse en Action ?

- A - promouvoir la citoyenneté active des jeunes en général, et leur citoyenneté européenne en particulier
- B - contribuer à l'amélioration des systèmes de soutien aux activités des jeunes et des capacités des organisations de la société civile dans le domaine de la jeunesse
- C - assurer des stages en entreprises dans les pays de l'Union Européenne
- D - proposer de nouvelles activités, intellectuelles ou de loisirs, adaptées à chaque tranche d'âge, tout au long de l'année

Question 25

Parmi les structures du réseau information jeunesse figure(nt) :

- A – les Bureaux information jeunesse (BIJ)
- B – les Points information jeunesse (PIJ)
- C – Les Guichets information jeunesse (GIJ)
- D – les Centres information jeunesse (CIJ)

Question 26

Le Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ) a été créé à l'initiative :

- A - de l'ANPE
- B - du ministère chargé de la Jeunesse et des sports
- C - du ministère de l'Education nationale
- D - du ministère des Affaires sanitaires et sociales

Question 27

Le 119 est le numéro d'appel du service "Allô Enfance en danger". Les missions de ce service sont :

- A - d'accueillir les appels d'enfants en danger ou en risque de l'être et de toute personne confrontée à ce type de situation
- B - de transmettre les informations préoccupantes concernant ces enfants aux services compétents
- C - d'informer la famille dès le premier contact de l'enfant qui appelle ce service
- D - d'agir au titre de la prévention des mauvais traitements à enfant

Question 28

La protection de l'enfance est une compétence :

- A - de la commune
- B - du département
- C - de la région

Question 29

Une mesure d'aide éducative en milieu ouvert (AEMO) est une mesure prise par :

- A - l'inspecteur d'académie
- B - le juge des enfants
- C - le maire
- D - la direction départementale de la jeunesse et des sports

Question 30

L'éducateur de la protection judiciaire de la jeunesse :

- A - est un fonctionnaire territorial
- B - est mandaté par le juge des enfants

Question 31

La protection judiciaire de la jeunesse :

- A - est en charge des accueils de loisirs du ministère de la justice
- B - gère des foyers d'hébergement psycho éducatifs, scolaires ou professionnels
- C - gère des centres d'action éducative en milieu ouvert
- D - dépend du ministère chargé de la Jeunesse et des sports

Question 32

Qui peut saisir le juge des enfants ?

- A - le père, la mère, la personne à qui le mineur est confié (grands parents, tuteur, gardien...)
- B - le mineur lui-même
- C - le Procureur de la République

Question 33

La loi n°2007-297 du 5 mars 2007 est une loi :

- A - relative à la création d'un service minimum d'accueil en cas de grève dans l'Education nationale
- B - relative à la prévention de la délinquance
- C - relative à la coopération intercommunale
- D - relative aux droits et devoirs des fonctionnaires

Question 34

Un mineur de 16 ans révolus peut se voir infliger la même peine qu'un majeur :

- A - vrai
- B - faux

Question 35

Les mineurs de 10 ans sont reconnus en principe irresponsables pénalement :

- A - vrai
- B - faux

Question 36

L'âge légal du travail en France est fixé à 16 ans. Toutefois, des exceptions existent notamment pour :

- A - tous les mineurs avec l'accord de leurs parents
- B - un mineur à partir de 14 ans mais uniquement pour un travail à mi-temps réalisé entre 8 heures et 18 heures
- C - un mineur de 15 ans qui entame un apprentissage et qui peut justifier avoir effectué le premier cycle de l'enseignement secondaire

Question 37

Un enfant en situation de danger avéré dans sa famille peut faire l'objet :

- A - d'un placement administratif
- B - d'un placement inductif
- C - d'un placement judiciaire
- D - d'un placement impératif

Question 38

La défenseure des enfants en fonction actuellement a été nommée par le Président de la République en 2006. Il s'agit de :

- A - Marie-George Buffet
- B - Dominique Versini
- C - Bernadette Chirac
- D - Nadine Morano

Question 39

Chaque 20 novembre, se déroule :

- A - la journée internationale contre la misère
- B - la journée internationale des droits de l'enfant
- C - la journée internationale des droits de l'homme et du citoyen
- D - le téléthon

Question 40

La Convention internationale des droits de l'enfant a été adoptée par l'Organisation des nations unies (ONU) en :

- A - 1980
- B - 1989
- C - 2002
- D - 2006

Question 41

Le Parlement des enfants se réunit chaque année durant une journée à l'Assemblée nationale. Combien d'enfants élus par leurs camarades de classe pour représenter l'ensemble des circonscriptions législatives de métropole et d'outre-mer regroupe-t-il ?

- A - 159
- B - 577
- C - 889

Question 42

Est (sont) puni(s) de 3 ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amendes le(s) acte(s) suivant(s) :

- A - le fait de troubler la jouissance des halls d'immeubles d'habitation collective
- B - le fait d'enregistrer et de diffuser des images de violence sur un mineur de moins de 15 ans
- C - le fait d'insulter un agent de la fonction publique

Question 43

La loi n°2005-102 du 11 février 2005 concerne :

- A - l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées
- B - l'égalité des droits et des chances entre les hommes et les femmes
- C - l'égalité des droits et des chances des étrangers

Question 44

Fadela Amara est :

- A – secrétaire d'Etat chargée de la politique de la ville
- B – ministre d'Etat chargée de la politique de la ville
- C – sous l'autorité du ministre de l'Intérieur

Question 45

La Haute autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE) :

- A - est un service du ministère de l'immigration, de l'intégration, de l'identité nationale et du développement solidaire
- B - ne peut être saisie que par un magistrat
- C - est une autorité administrative indépendante créée par la loi du 30 décembre 2004
- D - peut être saisie par toute personne qui s'estime victime de discrimination

Question 46

Le droit à l'image est :

- A - un droit exclusif de s'opposer à la reproduction de son image sans avoir donné son autorisation expresse
- B - le droit d'utiliser une image que l'on a photographiée soi-même
- C - le droit à être respecté
- D - le droit de diffuser une image sur Internet

Question 47

Les enfants souhaitent mettre en ligne leur photo sur le site Internet de leur structure d'accueil de loisirs. Cela est :

- A - toujours possible en raison du droit inaliénable à l'image
- B - possible uniquement si les responsables légaux de l'enfant ont expressément donné leur accord par écrit
- C - impossible en raison du droit inaliénable à l'image
- D - possible uniquement si la photo a été prise lors d'une activité dans la structure d'accueil

Question 48

Les programmes de réussite éducative :

- A - prévoient la mise en place des écoles de la deuxième chance
- B - prévoient la mise en place d'internats dits de « réussite éducative »

Question 49

L'UNICEF France :

- A - est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique
- B - œuvre pour le droit des enfants à travers le monde
- C - est un service du ministère des Affaires étrangères

Question 50

Le sigle CLAS signifie :

- A - contrat local d'aide à la sécurité
- B - contrat local d'animation sociale
- C - contrat local d'accompagnement scolaire
- D - centre local d'action sociale